ATELIER DES ENLUMINEURS

ARTISAN TATOUEUR

ART • PASSION • HÉRITAGE

ATELIER DES ENLUMINEURS

Tarif, devis et arrhes

Le prix dépend notamment du format, de l'emplacement, du niveau de détail, du temps de dessin et du temps de tatouage. Un montant précis est communiqué après étude du projet : aucun tarif générique ne remplace un devis adapté.

Les arrhes confirment le créneau et sont déduites du prix final. Leur montant ainsi que les conditions de report ou d'annulation sont communiqués par écrit avant tout versement.

Bien préparer la séance

- Dormez suffisamment, mangez normalement et hydratez-vous.
- Évitez l'alcool, les substances altérant le jugement et l'exposition solaire avant la séance.
- Venez avec une peau propre, sans plaie, irritation ni coup de soleil sur la zone.
- Prévoyez une tenue propre, confortable et permettant d'accéder facilement à l'emplacement.
- N'utilisez pas de crème anesthésiante sans accord préalable de l'atelier.
- Signalez avant le rendez-vous toute situation de santé ou tout traitement pouvant nécessiter l'avis d'un professionnel de santé, sans transmettre de détail médical sensible par le formulaire général.

Hygiène et information

Avant l'acte, l'atelier vous informe du caractère définitif du tatouage, de son caractère éventuellement douloureux, des risques infectieux ou allergiques et des précautions de cicatrisation. Une fiche écrite vous est remise.

La séance est réalisée dans l'espace dédié, avec un poste nettoyé et désinfecté, du matériel à usage unique et une gestion adaptée des déchets de soins.



Après la séance

Les consignes remises par l'atelier sont prioritaires car elles tiennent compte du tatouage, de la zone et du pansement utilisé.

- Lavez-vous les mains avant de toucher la zone.
- Nettoyez le tatouage avec douceur et séchez-le sans frotter.
- Utilisez uniquement les soins recommandés.
- Ne grattez pas et n'arrachez pas les petites peaux ou croûtes.
- Évitez les bains prolongés, piscines, saunas, frottements et exposition au soleil pendant la cicatrisation.
- Protégez ensuite durablement le tatouage du soleil.

Quand demander un avis médical ?

Une rougeur qui s'étend, une douleur croissante, une chaleur importante, un gonflement marqué, un écoulement, de la fièvre ou une réaction allergique nécessitent l'avis rapide d'un professionnel de santé. Prévenez également l'atelier.

Questions fréquentes

Tatouez-vous les mineurs ?
Non, même avec une autorisation parentale. 18 ans minimum.

Puis-je venir accompagné ?
Demandez-le avant le rendez-vous ; l'espace de travail doit rester calme et maîtrisé.

Le tarif est-il fixé à l'avance ?
Oui, après étude du projet et avant le versement des arrhes.

Une photographie sera-t-elle publiée ?
Uniquement avec votre accord distinct. Refuser la publication ne remet pas en cause la prestation.



Votre projet peut maintenant commencer.

Transmettez votre projet depuis la page Rencontres.

https://atelierdesenlumineurs.com/rencontres/

L’Atelier des Enlumineurs

Salon d’Art • Saint-Étienne-du-Rouvray

